

FONDATION VALLET

abritée par la Fondation de France

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE L'ELEVE

Dossier de renouvellement

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 2 fois pour les lycées professionnels et 3 fois pour les écoles supérieures.

Je soussigné(e)

Nom : Adrien

Prénom : Noémie

Tél. : 06.41.97.75.35

Inscrit(e) en : 3 ème année de DNMADE Graphisme

Etablissement : Ecole Duperré

pour l'année 2022/2023

déclare que la situation financière telle que décrite dans mon dossier initial est inchangée.

J'ai déjà bénéficié de la bourse Vallet pour les années académiques suivantes (préciser l'année et le niveau) :

- 2021/2022

Signature de l'étudiant précédée de la mention : "J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus."



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Date : 17 / 06 / 22

Rappel au sujet de la lettre de motivation :

La lettre de motivation manuscrite doit décrire votre situation personnelle, l'état d'avancement de vos études et de votre projet professionnel, les actions mises en place ou envisagées en vue de leur réalisation, ainsi que les opportunités et obstacles rencontrés depuis votre première candidature à la bourse Vallet.

L'attestation du chef de l'établissement sera fourni par ce dernier.